

Liberté Égalité Fraternité

# Logements locatifs sociaux

## Offre nouvelle - Bilan des agréments 2020

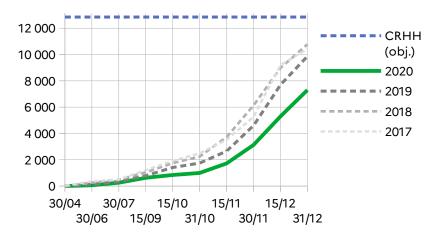
## Objectifs d'agréments

Le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement avait fixé un objectif initial de 12 849 logements. Cet objectif correspondait à 4 333 prêts locatifs aidés d'intégration (PLAI), dont 200 PLAI adaptés, 6 075 prêts locatifs à usage social (PLUS) et 2 441 prêts locatifs sociaux (PLS).

### Les agréments 2020

En nombre de logements PLAI/PLUS/PLS

En 2020, Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé 57 % de ses objectifs CRHH avec les agréments de **7 301** logements sociaux. **2 152** logements PLAI ont été financés, dont 82 PLAI adaptés (FNAP 480). La consommation s'élève à 24,4 M€ d'autorisation d'engagement pour l'offre nouvelle (FNAP 479 et 480).



# Consommation des autorisations d'engagement

	FNAP 479	FNAP 480	
2020	23 590 000 €	860 000 €	
2019	31 460 000 €	1 470 000 €	
2018	37 210 000 €	1 550 000 €	
2017	27 340 000 €	590 000 €	

La part de production en vente en l'état futur d'achèvement s'établit à 62 % (-2% / 2019). Cette part est inférieure à 45 % pour les départements du Var et de Vaucluse pour la première fois depuis 5 ans.

Les petits logements T1/T2 représentent 41,8% des logements ordinaires à destinations des ménage.

### Les agréments 2020 par territoire de gestion

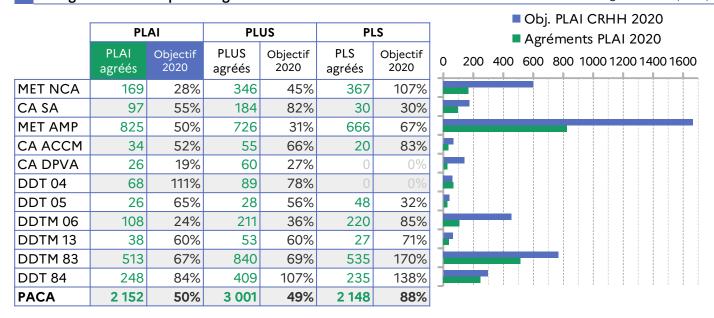
En nombre de logements PLAI/PLUS/PLS

En 2020, seule la DDT de Vaucluse a atteint ses objectifs CRHH 2020.

Aix-Marseille-Provence et la DDTM du Var représente 56 % des agréments.

4 gestionnaires n'ont pas atteint la moitié de leurs objectifs CRHH 2020.

120 par territoire de gestion				En nombre de logements PLAI/PLUS/PLS
Les 11 gestionnaires des aides à la pierre :	Nombre de LLS PLAI/PLUS/ PLS	Obj. 2020	% Obj. 2020	■ Objectif CRHH 2020 ■ Agréments 2020
Nice-Côte-d'Azur	882	1 721	51,2%	
Sophia-Antipolis	311	500	62,2%	
Aix-Marseille-Provence	2 217	5 000	44,3%	
Arles-Crau-Camargue-Mont.	109	173	63,0%	
Dracénie Provence Verdon	86	400	21,5%	Tp++
DDT Alpes-Haute-Provence	157	175	89,7%	Tage
DDT Hautes-Alpes	102	240	42,5%	
DDTM Alpes-Maritimes	539	1 300	41,5%	
DDTM Bouches-du-Rhône	118	190	62,1%	Tap
DDTM Var	1 888	2 300	82,1%	
DDT Vaucluse	892	850	104,9%	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	7 301	12 849	56,8%	F00 1F00 2F00 2F00 4F00
				<sup>1</sup> 500 1500 2500 3500 4500 0 1000 2000 3000 4000 5000



En 2020, **2 152** logements **PLAI** ont été financés pour un objectif de 4 333 soit 50 % (70 % en 2019). 20 dossiers contenant des aides PLAI adaptés ont été agréés comtabilisant **82** logements.

### Les autorisations d'engagement 2020 par territoires

Les acteurs de l'habitat en Provence-Alpes-Côte d'Azur bénéficient d'une stabilité des règles de financement de l'État depuis 5 ans. Les enveloppes territoriales fixées en CRHH sont constituées d'une enveloppe pour les **PLAI**, avec un montant moyen de subvention de **9 800 € / logement**, et une enveloppe gérée en DREAL pour le financement des primes pour les PLUS/PLAI en acquisition-amélioration.

Les primes maximales, pouvant être accordées en acquisition-amélioration, ont été fixées suivant les types de situation rencontrées :

- -10 200 € / logement si l'opération contient moins de 15 logements après travaux et présente un coût de travaux supérieur à 1 000 € (HT) / m² de surface utile ;
- 6 800 € / logement si l'opération a lieu dans un immeuble construit antérieurement à 1948 ;
- 6 800 € / logement si l'opération est située dans une commune retenue « action cœur de ville » ;
- 3 400 € / logement si l'opération ne répond pas à l'un des trois critères ci-dessus.

Les 11 gestionnaires des aides à la pierre :	Consom- mation AE (FNAP 479)	Consom- mation AE (FNAP 480)
Nice-Côte-d'Azur	1 694 000	37 260
Sophia-Antipolis	1 028 800	182 410
Aix-Marseille-Provence	8 477 285	185 770
Arles-Crau-Camargue Mont.	584 900	0
Dracénie Provence Verdon	253 300	0
DDT Alpes-Haute-Provence	1 077 700	74 520
DDT Hautes-Alpes	379 600	0
DDTM Alpes-Maritimes	1 082 000	55 890
DDTM Bouches-du-Rhône	372 400	0
DDTM Var	6 059 600	246 840
DDT Vaucluse	2 582 153	76 890
Acquisition-Amélioration	(inclus)	(inclus)
Matériaux biosourcés	(inclus)	(inclus)
Provence-Alpes-Côte d'Azur	23 591 738	859 580

En 2020, 478 logements ont pu bénéficier de l'enveloppe régionale acquisition-amélioration. 3 dossiers ont été retenus pour bénéficier de l'enveloppe 2020 "matériaux biosourcés", consommant 132 000 € pour 33 logements

#### Bilan 2020

En 2020, 415 dossiers ont été agréés, totalisant **7 301** logements, soit 57 % de l'objectif. La part des PLAI représente 29,5 % (-2 % / 2019), et comporte **82** PLAI adaptés. La part des PLAI à destination des ménages représente 23 % (comme en 2019 et 2018).

556 logements ont été agréés à destination des étudiants (93 % de l'objectif) et 30 pour les jeunes. 633 logements-foyers (L633-1 du CCH) ont été agréés avec 83 à destination des personnes âgées et 81 à destination des personnes handicapées, 335 dans des résidences sociales et 134 dans des pensions de famille (maison relais) ou des résidences d'accueil.

Par ailleurs, 545 logements PSLA (location-accession) et 2015 logements intermédiaires ont été agréés.

Source: Ministère chargé du logement - Infocentre SISAL (Données maîtres d'ouvrage et gestionnaires) – extraction des données le 18 janvier 2021

Réalisation: DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur / Service Énergie Logement / Unité Production Logements et Foncier

Contact: uplf.sel.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr

Site internet: http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/les-agrements-r419.html